



Cercle Gutenberg

Le *Cercle Gutenberg* a été créé en 2005 par le Professeur Guy OURISSON (1926 – 2006), éminent chimiste alsacien, président fondateur de l'université Louis Pasteur de Strasbourg qui fut, en 2000, le premier non parisien élu président de l'Académie des Sciences depuis sa création en 1666 par Colbert. L'objectif du *Cercle Gutenberg* est de renforcer les liens entre les membres alsaciens de l'Institut de France, du Collège de France, de l'Institut Universitaire de France et des grandes académies étrangères et de stimuler la recherche scientifique en Alsace.

Le *Cercle Gutenberg* est présidé par Pierre BRAUNSTEIN, Directeur du laboratoire de Chimie de Coordination de l'Institut de Chimie de Strasbourg, et membre de l'Académie des Sciences. Les vice-présidents en sont Messieurs Jean-Marie LEHN, prix Nobel de Chimie 1986 et membre de l'Académie des Sciences et Jules HOFFMANN, actuel président de l'Académie des Sciences. Il regroupe actuellement 41 spécialistes de toutes disciplines membres des académies et institutions suivantes : Académie des Sciences, Académie des Sciences Morales et Politiques, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Académie de Médecine, Académie de Pharmacie, Académie des Technologies, Académie d'Agriculture, Collège de France, Institut Universitaire de France et académies étrangères, Leopoldina en Allemagne et Académie Norvégienne des Sciences et Lettres. L'Alsace se révèle être la région française, hors Ile de France, où oeuvrent le plus grand nombre d'académiciens, ce qui est un premier témoignage de l'excellence de la recherche alsacienne.

Pour développer cette excellence, le *Cercle Gutenberg* a pris différentes initiatives et notamment :

- lancement en 2007 des Chaires Gutenberg pour faciliter l'accueil en Alsace de scientifiques de très haut niveau qui poursuivront pendant environ un an leur enseignement et leur recherches au sein d'établissements alsaciens,
- lancement, programmé en 2008, du prix Guy OURISSON qui sera attribué chaque année à un jeune chercheur menant en Alsace des recherches prometteuses. Toutes les disciplines sont concernées,
- élaboration en cours d'un site Internet de présentation de la recherche en Alsace,
- organisation de rencontres et de groupes de réflexions entre décideurs des institutions politiques et scientifiques locales, régionales, nationales et internationales présentes en Alsace.

E-mail: cercle.gutenberg@free.fr



Cercle Gutenberg

Charte des Chaires Gutenberg

1 – Définition

Les *Chaires Gutenberg* sont un dispositif mis en place par les collectivités locales en Alsace (Région, départements, CUS), sur proposition du *Cercle Gutenberg*, qui regroupe tous les membres alsaciens de l'Institut de France, du Collège de France, de l'Institut Universitaire de France et des grandes académies nationales françaises et étrangères, et en collaboration avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, pour accueillir en Alsace, pendant une période d'environ un an au titre de la *Chaire Gutenberg*, de chercheurs de niveau international. Tous les champs disciplinaires sont éligibles.

Les chercheurs bénéficiant de ce dispositif sont invités et généralement rémunérés par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche selon les procédures normales utilisant les supports de postes de professeurs ou de directeurs de recherche dont disposent ces établissements. Les titulaires d'une *Chaire Gutenberg* bénéficient à ce titre d'une dotation spécifique de 60 000 € pour le développement de leur activité.

2 – Dotation financière

La dotation financière d'une *Chaire Gutenberg* par les collectivités locales atteint 60 000 €. Elle peut être affectée à l'établissement auquel appartient l'unité d'enseignement ou de recherche du bénéficiaire de la Chaire ou à toute autre organisation permettant sa gestion.

Cette dotation n'est soumise à aucun prélèvement de la part de l'établissement d'accueil et bénéficie intégralement au déroulement du programme de recherche du chercheur titulaire de la *Chaire Gutenberg*. Elle permet de couvrir des investissements de laboratoire, des frais liés à l'accueil du candidat, des vacances pour du personnel d'accompagnement, une bourse doctorale ou post-doctorale, des missions, l'organisation de colloques, etc.

L'attribution d'une *Chaire Gutenberg* s'accompagne du maintien des crédits affectés par l'établissement au chercheur invité et est cumulable avec les autres dispositifs d'aide des collectivités. Les collectivités locales, avec notamment le concours de la *Fondation Alfred Kastler*, faciliteront, autant que faire se peut, l'installation et le séjour du titulaire de la *Chaire Gutenberg* (hébergement, formalités administrative, accueil scolaire,...).

3 – Sélection

Le *Cercle Gutenberg* tient les dossiers de candidature à disposition des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région.

Pour chaque candidature soumise au jury, les établissements devront fournir une présentation complète du candidat, de son projet scientifique, de son insertion dans les projets et thématiques de l'établissement, des retombées et de la valorisation attendues au niveau de l'établissement et de la région. Le dossier de candidature précisera également les accompagnements estimés nécessaires.

Le dossier de candidature précisera également les activités d'enseignement et de recherche que le candidat à la Chaire Gutenberg s'engage à mener pendant son séjour en Alsace.

Les candidatures seront présentées au jury par les responsables des établissements ou des unités d'enseignement et de recherche concernées.

Le jury qui attribue les *Chaires Gutenberg* est un jury international multidisciplinaire constitué exclusivement de personnalités reconnues du monde de la recherche. Il est constitué au moins pour moitié par des membres du *Cercle Gutenberg*, dont les Prof. Jean-Marie LEHN, lauréat du Prix Nobel de Chimie 1987 et Jules HOFFMANN, Président de l'Académie des Sciences). La deuxième moitié du jury sera composée de scientifiques éminents et de responsables du Programme "*Human Frontier Science Program Organization*" et de la "*Fondation Européenne de la Science*".

4 – Calendrier 2008

Les dossiers de candidature sont à faire parvenir au Cercle Gutenberg **avant le 21 mai 2008** et les postes seront dotés dès la rentrée universitaire 2008/2009.

Cercle Gutenberg, c/o Prof. Pierre BRAUNSTEIN, 4, rue Blaise Pascal, 67070 Strasbourg (France)
cercle.gutenberg@free.fr



Cercle Gutenberg

CHAIRES GUTENBERG

***PROGRAMME D'AIDE A L'ACCUEIL EN ALSACE
DE CHERCHEURS ET D'ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DE HAUT NIVEAU***

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier doit impérativement être envoyé à la fois:

1) *par courrier électronique* adressé avant le 16 mai 2008 à 18 heures à: cercle.gutenberg@free.fr

2) *par courrier postal* : un exemplaire dactylographié revêtu des signatures et cachets originaux doit être adressé au plus tard le 20 mai 2008 (*cachet de la poste faisant foi*) à:

Cercle Gutenberg c/o Prof. Pierre BRAUNSTEIN
Université Louis Pasteur, 4, rue Blaise Pascal
67070 Strasbourg (France)

I - FICHE D'IDENTITE DU PROJET

1. CANDIDAT

Titre (Dr, Pr.):	NOM :	Prénom(s):
Date de Naissance :	Nationalité(s) ¹ :	Pays de naissance :
Emploi actuellement occupé :	Etablissement d'exercice en précisant le pays :	Date de nomination dans cet emploi :
Emploi prévu dans l'établissement ou organisme d'accueil ² :		

2. ETABLISSEMENT D'ACCUEIL PRESENTANT LA DEMANDE

Etablissement / Organisme d'accueil ³ : NOM et Prénom du ou de la Responsable ⁴ de l'établissement ou organisme d'accueil habilité(e) à le représenter : Courriel (<i>indiquer éventuellement 2 adresses de contacts</i>): Tél : Fax : Adresse complète : Laboratoire ou équipe d'accueil ⁵ (<i>nom complet et sigle éventuel</i>): N° Unité (<i>s'il existe</i>): Directeur (Prénom et NOM) : Courriel (<i>indiquer éventuellement 2 adresses de contacts</i>) : Tél : Fax : Adresse complète :

3. NOM DU PROJET ET DESCRIPTION COURTE (15 lignes maximum):

4. SECTEUR(S) DISCIPLINAIRE(S) DE RATTACHEMENT DU PROJET⁶

Secteur disciplinaire principal:

Secteur disciplinaire secondaire (*):

(* facultatif, à indiquer dans le cas de projets interdisciplinaires

¹ Les candidats présentés peuvent être de nationalité française ou étrangère.

² Préciser le type de poste prévu pour la durée du projet (PR, PU-PH, DR CNRS, ...), ou accueil en séjour sabbatique.

³ On indiquera dans les sections B3 et E2 les autres établissements ou laboratoires soutenant le projet.

⁴ Le ou la responsable indiquée ici est la personne habilitée à représenter l'établissement d'accueil pour présenter le candidat et son projet, pour signer l'engagement de la section E.

⁵ Indiquer les coordonnées du laboratoire d'accueil ; s'il s'agit d'une unité à créer, le mentionner.

⁶ Utiliser la liste donnée en annexe page 9.

5. ESTIMATION du montant global du projet en coûts complets

NB : Les sommes doivent être indiquées toutes taxes et charges comprises

1. Equipement	
2. Dépenses en prestations de services	
3. Fonctionnement (<i>hors prestations de services</i>)	
4. Dépenses de personnel	
5. Coûts des personnels affectés au projet	
MONTANT GLOBAL DU PROJET en coûts complets	

6. DUREE DU PROJET :

7. INDICATION DE L'UTILISATION DE L'AIDE FINANCIERE demandée pour le projet dans le cadre des « Chaires Gutenberg ». La justification sera explicitée au § C.

Les sommes doivent être indiquées toutes taxes et charges comprises

1. Equipement	
3. Fonctionnement (<i>hors prestations de services</i>)	
4. Dépenses en prestations de services	
5. Dépenses de personnel ⁷	
6. Aide à la mobilité du candidat ⁸	
TOTAL de l'aide demandée (max. 60 000€)	

8. AUTRES SOUTIENS apportés au projet

(On indiquera leur nature, leur provenance, leur montant, s'il s'agit de moyens acquis ou en cours de demande)

⁷ Rappel: le salaire des candidat(e)s ne sont pas pris en charge au titre des Chaires Gutenberg. Les dépenses de personnel éligibles doivent concerner le salaire toutes charges comprises de personnes recrutées sur contrat à durée déterminée (CDD) dans le cadre du projet.

A titre indicatif, le coût salarial, charges comprises, d'un doctorant est de l'ordre de 23000 Euros/an et celui d'un chercheur post-doctoral d'environ 41000 Euros/an.

⁸ Contribution éventuelle aux frais de déménagement et d'accueil en Alsace du candidat et de sa famille

II - DESCRIPTIF DÉTAILLÉ DU PROJET

La majeure partie de cette section II sera rédigée de préférence en anglais (sauf si l'usage du français s'impose pour le sujet proposé).

A - PRÉSENTATION DU CANDIDAT (5 pages maximum)

A1. Notice biographique résumée

(fournir une brève notice biographique en 10 lignes)

A2. Notice de présentation détaillée

(fournir un CV et une notice de titres et travaux synthétique)

A3. Liste de publications

(fournir une liste de « publications choisies » du candidat (maximum 15) destinée à éclairer le comité d'évaluation; indiquer également le nombre total de publications dans les revues avec comité de lecture)

B - PRÉSENTATION DU PROJET DE RECHERCHE

B1 – CONTEXTE ET ÉTAT DE L'ART (1 page maximum)

(On précisera, en particulier, la position du projet par rapport à la concurrence nationale et internationale, en donnant les références nécessaires)

B2 – DESCRIPTION DU PROJET (4 pages maximum)

(On indiquera notamment clairement les objectifs poursuivis par le candidat en venant en Alsace et les enjeux scientifiques)

B3 – RESULTATS ESCOMPTÉS (2 pages maximum)

(On détaillera les réalisations et résultats attendus sur la durée du projet. On précisera comment le projet s'intègre et contribue à la mise en oeuvre de la politique scientifique de l'établissement d'accueil et, le cas échéant, des établissements ou laboratoires associés au projet. On précisera comment le projet peut favoriser l'émergence de synergies nouvelles, susciter des collaborations multi- ou trans-disciplinaires, renforcer l'attractivité de l'établissement d'accueil à l'échelle régionale, nationale ou internationale, ...)

C – MISE EN OEUVRE DU PROJET

On détaillera l'ensemble des moyens matériels, humains et financiers nécessaires à sa réalisation. On précisera en particulier si du matériel déjà acquis ou des infrastructures sont mis à disposition par l'établissement présentant le projet et/ou par les établissements éventuellement associés au projet.

On indiquera si des personnels déjà présents dans le ou les laboratoires associés au projet y participeront et pour quelle fraction de leur temps de recherche (cf. tableau C1). Pour les personnels contribuant au projet dont le recrutement en CDD est demandé au titre du programme « Chaires Gutenberg », on précisera de quels types d'emploi il s'agit, la date de recrutement souhaitée et la durée prévue (cf. tableau C2)).

TABLEAU C1. Personnels contribuant au projet sur sa durée (insérer autant de lignes que nécessaire)

NOM Prénom	Statut/ Grade	Laboratoire d'appartenance	Rôle dans le projet	% de temps annuel

TABLEAU C2. Prévisions de recrutements sur CDD au titre de l'aide du Programme « Chaires Gutenberg » (hors demandes sur d'autres moyens budgétaires)

Type (<i>Doctorant, Post-doc., Ingénieur, Technicien</i>)	Rôle dans le projet	Date de début prévue	Durée en mois équivalent temps plein
TOTAL (en mois)			

JUSTIFICATION DES MOYENS DEMANDÉS dans le cadre du Programme « Chaires Gutenberg » (1 page maximum)

La pertinence de la demande d'aide au titre des « Chaires Gutenberg » est un élément important d'appréciation du projet. En tenant compte des autres soutiens apportés au projet on veillera donc à décrire explicitement et à justifier la nature et le montant des moyens demandés au titre du programme «Chaires Gutenberg », selon le chiffrage indiqué en §7 page 3, notamment en ce qui concerne les acquisitions de matériel et autres postes de dépenses importants, les dépenses éventuelles en prestations de service, etc.

D – ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Prénom

NOM

Qualité

- **atteste** avoir pris connaissance de la Charte des « Chaires Gutenberg » ;
- **m'engage** à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation du projet, objet de la présente demande d'aide, dans les conditions prévues par ce dossier et **souscrit** aux obligations qui en découlent;
- **m'engage** à fournir dans les meilleurs délais les rapports scientifiques qui me seront demandés.

Date

Signature

VISA du Directeur du Laboratoire d'accueil

Nom du laboratoire :

Date :

Prénom et Nom :

Signature

E-mail :

Cachet :

Autre personne contact (secrétaire ou service particulier) :

E1 – ENGAGEMENT DE L’ETABLISSEMENT OU ORGANISME D’ACCUEIL

[Prénom NOM, Qualité], représentant légal de [Nom de l’établissement ou organisme impliqué],

- **atteste** avoir pris connaissance de la Charte des « Chaires Gutenberg » ;
- **m’engage** à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation du projet, objet de la présente demande d’aide, dans les conditions prévues par ce dossier et **souscrit** aux obligations qui en découlent, en particulier un poste et/ou un emploi pour l’accueil du candidat et des locaux adaptés ;
- **m’engage** à fournir dans les meilleurs délais les rapports scientifiques et financiers qui seront demandés,

Date

Prénom NOM

Qualité

Cachet :

Signature

E2 – LE CAS ÉCHÉANT, ENGAGEMENT DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS OU ORGANISME IMPLIQUÉS

(le cas échéant, on indiquera ci-dessous les autres établissements/organismes/laboratoires impliqués dans le projet, en précisant chaque fois les prénoms, noms et coordonnées de leurs représentants associés au projet, habilités à les représenter.)

[Prénom NOM, Qualité], représentant légal de [Nom de l'établissement ou organisme impliqué],

- **atteste** avoir pris connaissance de la Charte des « Chaires Gutenberg »,
- **m'engage** à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation du projet, objet de la présente demande d'aide, dans les conditions prévues par ce dossier et **souscrit** aux obligations qui en découlent, en particulier un poste et/ou un emploi pour l'accueil du candidat et des locaux adaptés,
- **m'engage** à fournir les rapports scientifiques et financiers qui seront demandés,

Date

Prénom NOM

Qualité

Cachet :

Signature

ANNEXE : LISTE DES SECTEURS DISCIPLINAIRES ET ABREVIATIONS

- Sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC)
- Sciences pour l'ingénieur (SPI)
- Chimie (CHIM)
- Physique (PHYS)
- Mathématiques et interactions (MATHS)
- Sciences de l'univers et géo-environnement (SDU-GE)
- Sciences agronomiques et écologiques (AGRO-E)
- Biologie et santé (BIO-SANTE)
- Sciences humaines et sociales (SHS)